



COLLEGE Jean Rostand
24700 MONTPON-MENESTEROL
05 53 80 31 37
ce.0240117x@ac-bordeaux.fr

Montpon-Ménésterol, le 02.02.21

La Principale

aux

Parents d'élèves,
Elèves,
Membres de la communauté éducative

Objet : Protocole sanitaire – février 2021

Madame, Monsieur,

Protocole pour tous les élèves et le personnel à partir du 02 février 2021, protocole établi à partir du protocole sanitaire national édité le 28 janvier 2021 :

Respect obligatoire des conditions suivantes :

- Obligation du port de masque avant l'arrivée au collège, sous la responsabilité des familles,
- Respect des consignes de distanciation physique, des gestes – barrière et du protocole du collège,
- Détention de 2 masques par jour (3 les jours d'EPS), fournis par la famille (l'un porté à l'entrée du collège, le second dans le sac, avec deux pochettes, l'une pour y déposer le masque usagé du matin avant le repas de midi, l'autre pour le second masque propre).

Le port du masque « grand public », de catégorie 1, pour l'élève et le personnel est obligatoire, pour tous, tout au long de la journée, afin de prévenir tout risque lors des rapprochements dans la cour et en salle de classe.

À la maison :

Chaque matin, il est demandé aux parents de vérifier la température corporelle de leur(s) enfant(s) (inférieure à 38 °C et que leurs ongles sont bien propres et coupés. En cas de fièvre, même légère, les enfants devront rester au domicile. Les familles équiperont leurs enfants de deux masques (neufs ou réutilisables, propres, avec un sachet de type congélation pour ranger le masque souillé du matin), dès le départ de la maison.

L'arrivée au collège :

Entrée principale : Avenue de l'Europe

- Entrée au collège : masque en position sur le visage ;
- **Lavage des mains immédiat et obligatoire** : sanitaires du bâtiment A pour les 3èmes/4èmes – sanitaires du bâtiment C au rez-de-chaussée pour les 6èmes / 5èmes sanitaires équipés en distributeur de savon liquide, bactéricide et virucide, et de papier de séchage jetable ;
- Retour dans la cour ;
- Positionnement au niveau des nouveaux emplacements de classe (numéros rouges) ;
- Cours dans les bâtiments avec un sens de circulation spécifique : une entrée unique et une sortie unique, au bâtiment C :
Escalier de droite pour la montée et la descente : salles C120/121/122/123
Escalier central pour la montée et la descente : salles C111/117/118/119
Escalier du fond pour la montée et la descente : salles C112/113/114/115/C116.

Les salles de classe :

- Nettoyées et désinfectées tous les jours et aérées avant l'entrée des élèves, aération lors des récréations et des interours
- **Aération de quelques minutes toutes les heures ;**
- Déplacements des élèves dans les salles ;
- Salles équipées de kit de désinfection et de gel hydro-alcoolique, distribué à l'entrée en cours ;
- Le matériel collectif est utilisé lorsqu'une désinfection quotidienne peut être assurée ;
- A l'interclasse, le professeur partant à la salle (**15 minutes**) ;
- L'élève évite de prêter ou d'échanger son propre matériel (trousse complète, cahiers, classeurs, trousse, stylo, brouillon, petite bouteille d'eau si besoin) ;
- Déplacements limités ;

Les salles d'étude :

- Nettoyées et désinfectées tous les jours et aérées avant l'entrée des élèves, aération lors des récréations et des interours ;
- Espacement des groupes-classes si deux classes sont dans la même salle d'étude ;

- Désinfection des tables régulière ;
- Salles équipées de kit de désinfection et de gel hydro-alcoolique ;
- L'élève évite de prêter ou d'échanger son propre matériel (trousse complète, cahiers, classeurs, trousse, stylo, brouillon, petite bouteille d'eau si besoin).

Les récréations :

- Jeux collectifs, de contact, ballons, baby-foot, ping-pong non autorisés ;
- En cas de pluie, élèves sous le préau, dans le hall B et le long des bâtiments A et B ;
- Port du masque obligatoire - pas de contact entre les élèves – distance physique à privilégier ;
- Casiers accessibles ;
- Positionnement au niveau des nouveaux emplacements de classe à la sonnerie ;
- Distribution de gel hydro-alcoolique distribué par l'enseignant à l'entrée en classe.

La pause méridienne :

- Un seul service continu à partir de 11h30 selon l'emploi du temps de l'élève ;
- Obligation pour les élèves de manger par classe entière – **distance d'au moins deux mètres entre les groupes** ;
- Pas de dérogation pour manger avec un camarade d'une autre classe ;
- Masques maintenus à l'arrivée au self et retirés lorsque l'élève s'assoit ;
- A l'appel de leur classe, les élèves se positionnent **à l'heure**, selon l'ordre de passage affiché au réfectoire, sur les emplacements dédiés, en suivant le marquage au sol devant le self ;
- Passage obligatoire aux sanitaires pour le lavage des mains avant le repas ;
- Cheveux attachés pour des raisons d'hygiène ;
- Pas de carte de self utilisée ;
- Passage à la rampe en respectant le marquage au sol ;
- Sens de circulation strict pour s'asseoir et pour la dépose du plateau à la fin du repas autorisée par un adulte / marquage au sol ;
- Elèves positionnés dans le self par groupes-classes espacés ;
- Déplacements limités et sur autorisation du surveillant de salle ;
- Les pichets d'eau sont remplis par les agents ;
- Dépose du plateau après autorisation du surveillant ;
- Lavage des mains avant la sortie ;
- Second masque de l'après-midi mis sur le visage ;
- Sortie unique ;

(Pour les élèves bénéficiant d'un PAI, se rapprocher de nos infirmières scolaires)

Les cours de l'après-midi :

- Fonctionnement identique à la matinée.

Les cours d'EPS :

- Consulter les documents- joints qui détaillent le protocole spécifique des cours (protocole et activités EPS et UNSS).

CDI :

- Fermé lors de la pause méridienne, accueil possible en journée par groupe-classe.

La sortie du collège :

- Sortie principale : Avenue de l'Europe ;
- Positionnement des élèves transportés par le bus au niveau des plots en béton pour un espacement des groupes maximal ;
- Les bus seront appelés comme d'habitude par leur numéro – sortie des élèves échelonnée.

Sens de la circulation pour se rendre au bâtiment B (équipe administrative et pôle santé-social) :

- Sens unique de circulation – entrée côté bureau de l'assistante sociale – sortie côté foyer et salle B02 ;
- Marquage au sol à respecter pour l'attente devant les bureaux du pôle santé-social, devant le service intendance, le bureau du CPE et l'accueil-secrétariat ;
- Accès neutralisé de la porte d'entrée / accueil.

Les accompagnateurs et les intervenants extérieurs :

- Accès dans l'enceinte de l'établissement limité au strict, port du masque obligatoire. L'accès à l'intérieur des bâtiments est possible après nettoyage ou **désinfection des mains à l'entrée du bâtiment ou à l'accueil**. Tous les documents papiers sont à déposer dans la boîte aux lettres, près de l'entrée principale.

Ce protocole strict permet d'assurer un niveau maximal de sécurité pour les élèves et l'ensemble du personnel.

Nous comptons sur votre soutien pour rappeler aux élèves la nécessité de porter le masque toute la journée, sans le toucher ou jouer à le retirer. Tout élève ne respectant pas ce protocole officiel s'expose à des sanctions de la part du chef d'établissement, sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement en cas de récidive.

Notre infirmière scolaire reste attentive à la santé des élèves. Si, lors de la journée, elle avait un doute sur l'état de santé d'un élève, celui-ci serait mis à l'écart de ses camarades et les parents seraient immédiatement contactés pour un retour au domicile, c'est le protocole national qui s'applique. Nous vous demandons de bien veiller à vous assurer que vos numéros de téléphone sont valides et de préciser tout changement dans le carnet de liaison de votre enfant.

Sachant compter sur votre coopération pour le bon déroulement du retour en classe des élèves, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, chers élèves, l'expression de ma parfaite considération.

La Principale,

C. Boudy

